

France-Orléans: Technical inspection services

OJ S 53/2014 15/03/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ARS du Centre

Postal address: Cité Coligny – 131 rue du Faubourg Bannier – BP 74409

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45044

Country: France

For the attention of: Mme Fatimata Dembele

E-mail: ars-centre-marches-publics@ars.sante.fr

Telephone: +33 238773944

Fax: +33 238544603

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: Agence régionale de santé du centre

Postal address: Cite Coligny, 131 rue du Faubourg Bannier, BP 74409

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45044

Contact person: Unité ressources logistiques

For the attention of: Mme Fatimata Dembele

E-mail: ars-centre-marches-publics@ars.sante.fr

Fax: +33 238544603

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Agence régionale de santé du centre

Postal address: Cite Coligny, 131 rue du Faubourg Bannier, BP 74409

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45044

Contact person: Unité ressources logistiques

For the attention of: Mme Fatimata Dembele

E-mail: ars-centre-marches-publics@ars.sante.fr

Telephone: +33 238773944

Fax: +33 238544603

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Agence régionale de santé du centre

Postal address: Cite Coligny, 131 rue du Faubourg Bannier, BP 74409

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45044

Contact person: Unité ressources logistiques

For the attention of: Mme Fatimata Dembele
Telephone: +33 238773944
Fax: +33 238544603

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Contrôle de l'application des prescriptions des arrêtés de déclaration d'utilité publique des périmètres de protection de captages d'eau destinée à la consommation humaine.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Région Centre..

NUTS code FR24 Centre

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 4

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La consultation a pour objet le contrôle de l'application des prescriptions des arrêtés de déclaration d'utilité publique des périmètres de protection de captages d'eau destinée à la consommation humaine.

II.1.6. CPV code(s)

71631000 Technical inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

marché à bons de commandes, sans minimum ni maximum. Pour la première année du marché, les besoins sont spécifiés en annexe du cahier des clauses techniques particulières

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: marché de 12 mois (période initiale) reconductible 3 fois 1 an

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

les règlements sont effectués par virement au compte bancaire ou postal indiqué par le titulaire dans l'acte d'engagement. Le délai maximum de paiement, sur lequel l'acheteur s'engage, est de 30 jours conformément au titre IV de la loi numéro 2013-100 du 28 janvier 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'union européenne en matière économique et financière et son décret d'application numéro 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

solidaire

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: il est demandé au candidat, ou en cas de groupement, à chaque membre, de produire les documents suivants :

- a) une lettre de présentation de la candidature (par exemple formulaire Dc1, disponible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> complétée en français, datée et signée par un représentant habilité du candidat ; b) un document attestant que le signataire a qualité à l'effet de signer et d'engager le candidat ; c) la déclaration du candidat - (par exemple formulaire Dc2, disponible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> complétée, datée et signée. D) une déclaration sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée par la personne ayant le pouvoir d'engager le candidat, en application des articles 43 et 44-2° du Code des marchés publics ; e) si le candidat est en redressement judiciaire ou fait l'objet d'une procédure

équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet et l'autorisant à poursuivre son activité

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: f) une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché sur les trois derniers exercices disponibles ;.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

g) une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel pour les trois dernières années et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; h) déclaration indiquant que le candidat n'est jamais intervenu en tant que bureau d'études sur la définition des prescriptions des captages soumis à contrôle. Au cas où le candidat serait intervenu dans ces opérations, il le signalera dans le dossier afin que lui soient proposés d'autres captages à contrôler en remplacement des établissements initialement pressentis ; i) une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, la nature de la prestation, le destinataire et ses coordonnées. Ces prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

04-2014-ARS-SPE

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

24.4.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

Other: français

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders**Section VI: Complementary information**

VI.1. Information about recurrence**VI.2. Information about European Union funds****VI.3. Additional information**

les modalités de retrait du dossier de consultation et de dépôt des dossiers contenant les candidatures et les offres sont précisées au règlement de la consultation.

Les plis peuvent être déposés : soit par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr ; soit par voie non dématérialisée dans les conditions définies à l'article 7.2 du règlement de la consultation.

Les plis dématérialisés sont transmis à l'adresse ci-dessous : <http://www.marches-publics.gouv.fr> . La plate-forme dématérialisée met en oeuvre des processus cryptographiques élaborés (signature électronique, chiffrement) sur les postes de travail des opérateurs économiques. Pour réaliser la signature et le chiffrement de leurs réponses, la plate-forme de dématérialisation intègre dans les pages web des opérateurs économiques des programmes sous forme d'applets Java de façon transparente.

Ces fonctions nécessitent des postes de travail récents et à jour des patches de sécurité émis par les éditeurs de systèmes d'exploitation.

Les postes des opérateurs économiques doivent en outre disposer d'un outil ZIP (lecture et création de dossier Zip) et être capables de lire des fichiers PDF.

Pour une bonne installation des Applets sur les postes de travail des opérateurs économiques, ceux-ci doivent disposer, lors de la première utilisation de ces fonctions avancées de signature électronique et de chiffrement, des droits Administrateur sur leurs postes, ainsi que des droits de téléchargement.

Les pré-requis techniques et les conditions d'utilisation auxquels les candidats doivent répondre sont mentionnés spécifiquement sur les pages Internet de la plate-forme de dématérialisation (rubrique Pré-Requis techniques en bas à droite de la page).

Les plis transmis par voie dématérialisée sont signés par les candidats dans des conditions permettant d'authentifier leur signature au moyen d'un certificat de signature électronique, conformément à l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique.

- le certificat de signature du signataire respecte au moins le niveau de sécurité préconisé sur

la plateforme de dématérialisation.

Lorsque le certificat de signature est émis par une Autorité de certification mentionnée dans l'une des listes de confiance ci-dessous, le soumissionnaire n'a aucun justificatif à fournir sur le certificat de signature utilisé pour signer sa réponse :

- www.references.modernisation.gouv.fr
- http://ec.europa.eu/information_society/policy/esignature/eu_legislation/trusted_lists/index_en.htm
- <http://www.industrie.gouv.fr/tic/certificats>

Lorsque le certificat de signature électronique n'est pas référencé sur une liste de confiance : la plateforme de dématérialisation " place " accepte tous certificats de signature électronique présentant des conditions de sécurité équivalentes à celles du référentiel général de sécurité (Rgs).

Le candidat s'assure que le certificat qu'il utilise est au moins conforme au niveau de sécurité préconisé sur le profil d'acheteur, et donne tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité par l'acheteur.

A ce titre, Le signataire transmet les informations suivantes :

- a) la procédure permettant la vérification de la qualité et du niveau de sécurité du certificat de signature utilisé : preuve de la qualification de l'autorité de certification, la politique de certification...)
- b) Le candidat fournit notamment les outils techniques de vérification du certificat : chaîne de certification complète jusqu'à l'ac racine, adresse de téléchargement de la dernière mise à jour de la liste de révocation ;
- c) L'Adresse du site internet du référencement du prestataire par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat du signataire, qui comportent, au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur.

- le candidat utilise l'outil de signature de son choix.

Lorsque le soumissionnaire utilise l'outil de signature de la plate-forme des achats de l'état PLACE, il est dispensé de fournir tout mode d'emploi ou information.

Lorsque le candidat utilise un autre outil de signature que celui proposé sur PLACE, il doit respecter les deux obligations suivantes :

- a) Produire des formats de signature Xades, Cades ou Pades.
- b) Permettre la vérification en transmettant en parallèle les éléments nécessaires pour procéder à la vérification de la validité de la signature et de l'intégrité du document, et ce, gratuitement. Dans ce cas, le signataire indique la procédure permettant la vérification de la validité de la signature en fournissant notamment :
 - a. Le lien sur lequel l'outil de vérification de signature peut être récupéré, avec une notice d'explication et les pré-requis d'installation (type d'exécutable, systèmes d'exploitation supportés, etc). La fourniture d'une notice en français est souhaitée ;
 - b. Le mode de vérification alternatif en cas d'installation impossible pour l'acheteur (contact à joindre, support distant, support sur site etc.).

Les documents à signer visés à l'article 6 du règlement de la consultation doivent être déposés et signés numériquement avant le lancement de la transmission et selon les modalités suivantes : les documents sont transmis dans un fichier .zip, ils doivent être préalablement et individuellement signés avant d'être insérés dans le fichier .zip . C'Est la signature de chaque document qui sera examinée par le pouvoir adjudicateur et non celle de l'enveloppe qui les contient. Par conséquent, la signature du fichier .zip est insuffisante.

Dans le cas de candidatures groupées conformément à l'article 51 du Code des marchés publics, le mandataire du groupement assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement. Si le mandataire du groupement n'est pas

habilité à représenter l'ensemble des opérateurs économiques groupés, toutes les pièces doivent être signées par l'ensemble des membres du groupement.

Les fichiers des candidats devront, sous peine d'irrecevabilité, être transmis dans des formats largement disponibles (.zip; Word, Excel, Powerpoint, Access (Pack Microsoft) PDF Acrobat ...).

En outre, il n'est pas recommandé aux candidats d'utiliser des fichiers au format ".exe".

Les candidats peuvent consulter la rubrique Aide à l'adresse suivante :

<http://www.marches-publics.gouv.fr>

Le guide d'utilisation de la plateforme est disponible sur cet onglet.

En outre, pour toute demande d'assistance technique, question ou problème rencontré, les candidats peuvent contacter le support de la plateforme de dématérialisation au numéro suivant : 0176647407 De 9h00 à 19h00 les jours ouvrés.

Les plis dématérialisés sont transmis à l'adresse ci-dessous :

<http://www.marches-publics.gouv.fr>

Il est fortement recommandé aux candidats d'utiliser la fonctionnalité de "réponse pas à pas" pour déposer leurs plis.

La procédure de réponse "pas à pas" se compose des étapes suivantes :

1. Être équipé d'un certificat électronique
2. Être inscrit sur la plateforme
3. Cliquer sur "Signer les pièces" et signer les pièces dont la signature est demandée
4. Puis cliquer sur "Envoyer ma réponse"
5. Constituer un dossier de réponses en format .zip contenant les documents individuellement signés
6. Remplir le formulaire de réponse en insérant les documents signés
7. Accepter les conditions d'utilisation de la plateforme
8. Et cliquer sur le bouton "Valider" pour envoyer la réponse

Les candidats doivent remettre : dans l'onglet "Pièces Candidature", les documents relatifs à la candidature listés à l'article 6.1 du règlement de consultation, dans l'onglet "Offre", les documents relatifs à l'offre listés à l'article 6.2 du règlement de consultation.

En cas d'envois successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date limite de remise des plis.

Les frais d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat.

avertissement : l'attention du candidat est attirée sur la durée d'acheminement des plis électroniques volumineux : c'est la date et l'heure de fin d'acheminement qui font foi lors de la remise d'une réponse dématérialisée. Les candidats sont donc invités à intégrer des marges de manoeuvre dans leur processus de réponse, pour tenir compte de ces délais d'acheminement.

si les candidats décident de répondre par voie dématérialisée, il est recommandé de présenter en parallèle, sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, Clé usb, ...) ou sur support papier, une copie de sauvegarde. La copie de sauvegarde doit être présentée avant la date limite de réception des plis à l'adresse figurant à l'article 7.3.1 du règlement de la consultation et comporter les mentions suivantes :

Agence régionale de santé du Centre

A l'attention de la cellule achats - unité ressources logistiques

ne pas ouvrir par le Service Courrier

Appel d'offres ouvert "périmètre de protection des captages d'eau"

copie DE Sauvegarde

Lorsque la copie de sauvegarde prend la forme d'un support physique électronique, les documents doivent être revêtus de la signature électronique dans les conditions définies ci-dessus. Les candidats doivent obligatoirement préciser dans un document spécifique sur

support papier joint à leur copie de sauvegarde :

- le nom du logiciel de signature électronique utilisé pour la signature des documents ;
- l'adresse du site internet de l'éditeur à partir duquel l'ars du Centre pourra se procurer gratuitement le vérificateur de signature.

Lorsque la copie de sauvegarde prend la forme d'un support papier, les documents doivent être signés par les représentants qualifiés des candidats.

Les plis transmis par voie non dématérialisée sont présentés sous enveloppe cachetée comportant les mentions suivantes :

Agence régionale de santé du Centre

A l'attention de la cellule achats - unité ressources logistiques

pli à ne pas ouvrir par le service courrier

Cité Coligny

131 rue du Faubourg Bannier

BP 74409

45044 Orléans Cedex 1 – France.

Appel d'offres ouvert " périmètre de protection des captages d'eau"

l'enveloppe cachetée contient :

- le dossier de la candidature comportant les pièces énumérées à l'article 6.1 du règlement de la consultation;
- le dossier de l'offre comportant les pièces énumérées à l'article 6.2 du règlement de la consultation.

Sera déclaré irrecevable tout pli remis hors délai ou sous enveloppe non fermé

les plis sont remis à l'ars du Centre, par voie non dématérialisée :

- soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale à l'adresse suivante : à l'attention de la cellule achats - unité ressources logistiques - Cité Coligny - 131 rue du Faubourg Bannier - BP 74409 - 45044 Orléans Cedex 1,
- soit contre récépissé à la cellule achats - unité ressources logistiques - Cité Coligny - 131 rue du Faubourg Bannier - BP 74409 - 45044 Orléans Cedex 1 (du lundi au jeudi de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:00 ; le vendredi de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:00).

le dépôt des plis sur support physique électronique n'est pas admis, hormis en cas de remise d'une copie de sauvegarde).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 12.3.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie Text_Icr_Lieu_Dit

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45057

E-mail: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Telephone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

Internet address: <http://orleans.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie Text_Irr_Lieu_Dit

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45057

E-mail: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Telephone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

Internet address: <http://orleans.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

12.3.2014